

Autorisation de jouer dans la Swiss Table Tennis League - Critères et mesures

Rendez-vous	Capacité économique	Documentation standard	Critère	Mesures
2 fois / saison (Juillet, janvier)	Paiement des salaires et des primes	Auto-déclaration par l'association (droit de signature selon les statuts) Déclaration indiquant quels joueurs ont un contrat de travail	Les salaires et les primes sont payés	pas de
			Les salaires et les primes sont payés en retard ou ne sont pas payés du tout - Un employé du club informe la commission des licences des salaires non payés	<ul style="list-style-type: none"> • prise de position écrite par les organes de l'association - • Extrait du registre des poursuites • Soumission d'une auto-déclaration supplémentaire - • Soumission des preuves de paiement correspondantes - • Liste nominative de tous les travailleurs qui passent par le compte actuel (sans chiffres) - • confirmation écrite des joueurs/responsables - • Contrôle spécial par des experts financiers
2 fois / saison (Juillet, janvier)	Assurances sociales et impôts	Auto-déclaration par l'association (droit de signature selon les statuts)	les prestations sociales (AVS, LPP, LAA, impôts à la source) et les impôts (directs et indirects) dus sont payés	pas de
			des prestations sociales (AVS, LPP, LAA, impôts à la source) et des impôts (directs et indirects) sont dus pour un montant de..... (factures non payées)	<ul style="list-style-type: none"> • prise de position écrite par les organes de l'association - • Extrait du registre des poursuites • Soumission d'une auto-déclaration supplémentaire - • Soumission des preuves de paiement correspondantes - • Liste nominative de tous les travailleurs qui passent par le compte actuel (sans chiffres) - • confirmation écrite des joueurs/responsables - • Contrôle spécial par des experts financiers
2 fois / saison (Juillet, janvier)	Situation financière	Comptes annuels	Comptes annuels conformes aux exigences minimales du CO + Liquidités 2 > 100	pas de
			Comptes annuels ne répondant pas aux exigences minimales du CO + Liquidités 2 > 100	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de position écrite par les organes de l'association • plan de trésorerie actuel par période de 6 mois • Remise du bilan intermédiaire actuel au 31 décembre